# Accident du travail: définition



On trouve la définition d'un accident du travail dans la loi sur les accidents du travail. Cette loi régit l'indemnisation des victimes d'accidents du travail.

Sujets: Accidents du travail et incidents

©: mis en ligne le 01.07.24 par la rédaction, prevent.be

**Last change:** 04.09.24

# Indemnisation des accidents du travail

La définition de l'accident du travail se trouve dans la législation sur l'indemnisation des accidents du travail. Elle est principalement destinée à déterminer dans quelles circonstances une victime a droit à une indemnisation et n'est pas axée sur la prévention.

## Définition générale

La législation définit l'accident du travail comme tout accident survenu à un travailleur pendant et du fait de l'exécution de son contrat de travail et qui cause une lésion (loi sur les accidents du travail du 10 avril 1971 - MB du 24 avril 1971). L'accident survenu sur le chemin du travail est également considéré comme un accident du travail.

La loi sur les accidents du travail du 10 avril 1971 ne s'applique qu'au secteur privé. L'indemnisation des victimes d'accidents du travail dans le secteur public est prévue par la loi du 3 juillet 1967 sur la prévention ou la réparation des dommages résultant des accidents du travail, des accidents survenus sur le chemin du travail et des maladies professionnelles dans le secteur public (MB du 10 août 1967). Les définitions, similaires dans les deux lois, visent à déterminer dans quels cas un employé a droit à une indemnisation.

Qu'est-ce qui caractérise un accident du travail?

Les cinq éléments qu'on trouve dans sa définition doivent être réunis pour qu'il soit question d'un accident du travail:

#### 1. l'existence d'un événement soudain

Un événement soudain est un événement définissable dans le temps et d'une durée relativement courte, ce qui exclut les blessures dues à une exposition prolongée ou à une surcharge.

#### 2. l'existence d'une lésion

Une lésion n'entraîne pas nécessairement une incapacité de travail. Un accident n'impliquant que des premiers soins est également un accident du travail, bien qu'en l'absence de frais médicaux à charge, il n'y ait pas d'indemnisation. Les accidents bénins ne doivent donc pas toujours être déclarés.

exception: les accidents ayant occasionné uniquement des dégâts à des prothèses ou des appareils d'orthopédie (loi sur les accidents du travail, art. 26), sont aussi considérés comme des accidents du travail.

#### 3. un lien de causalité entre l'accident et la lésion

Si on peut identifier l'événement soudain qui a précédé l'apparition de la lésion, le lien de causalité est prouvé et la blessure est présumée avoir été causée par l'accident.

#### 4. la survenance pendant l'exécution du contrat de travail

exception: certains accidents subis en dehors de l'exécution du contrat, mais causés par un tiers du fait de l'exécution du contrat (par exemple, agression contre des représentants de l'autorité en dehors des heures de travail) peuvent également être considérés comme un

accident du travail.

#### 5. la survenance par le fait de l'exécution du contrat de travail

Ce cinquième élément est étroitement lié au quatrième, puisque tout accident survenant au cours de l'exécution du contrat est présumé être survenu du fait de l'exécution du contrat, sauf preuve du contraire.

En outre, pour les accidents causés par le terrorisme, il est explicitement indiqué que pour ces accidents survenus pendant l'exécution du contrat de travail, il est présumé qu'ils sont survenus du fait de l'exécution de ce contrat de travail.

### Chemin du travail

Un accident sur le chemin du travail est assimilé à un accident du travail.

Le chemin du travail est le trajet normal que le travailleur doit parcourir pour se rendre de son domicile au lieu de travail, et vice versa.

Le trajet normal est défini de manière large dans la législation et comprend, par exemple, les détours pour se rendre à la crèche ou sur les lieux de formation professionnelle.

### Télétravailleurs

L'accident d'un télétravailleur est également considéré comme un accident du travail. Cela s'applique aussi bien au télétravail structurel qu'au télétravail occasionnel.

# **Jurisprudence**

Le fait que la définition d'un accident du travail se trouve dans la législation n'empêche pas les prises de position différentes quant son interprétation. Les victimes qui s'opposent au refus de reconnaître un accident comme un accident du travail intentent parfois un procès. Vous trouverez ci-dessous différents cas de jurisprudence liés à la définition d'un accident du travail. Les arguments avancés par les juges pour étayer leur raisonnement clarifient en outre l'interprétation à donner à la législation.

<b>A</b> rrêt	Résumé succinct des faits	Eléments mis en avant
17 mars 2025 Cour du travail de Bruxelles	Une travailleuse passe régulièrement la nuit chez sa soeur pour pouvoir se rendre de grand matin à son travail à Bruxelles. Elle est victime d'une agression sur le chemin du travail. L'assureur refuse une indemnisation.	Au sens de la notion d'accident sur le chemin du travail, le travailleur peut avoir plusieurs résidences.  Pour déterminer s'il y a 'résidence' au sens de la disposition légale, le juge doit s'assurer de l'intention du travailleur, à savoir s'il avait prévu d'y fixer son habitation, au moins temporairement.

<b>A</b> rrêt	Résumé succinct des faits	Eléments mis en avant
23 décembre 2023 Cour du travail de Bruxelles	Un travailleur du secteur horeca tombe avec sa trottinette alors qu'il conduit sa fille à l'école. L'employeur ne déclare pas l'accident.	L'employeur est tenu de déclarer tout accident qui pourrait être couvert par la loi sur les accidents du travail.  Un détour par l'école peut faire partie du trajet normal entre le domicile et le lieu de travail.
21 mars 2022 Cour du travail de Bruxelles	Une concierge, qui occupe un logement de fonction, sort faire des courses et voit à son retour, un cambrioleur à l'oeuvre dans sa chambre. Il la menace avec un gros marteau. L'accident lui a causé un choc psychologique.	L'"exécution des fonctions" au sens de la loi sur les accidents du travail vise toute situation où le travailleur se trouve sous l'autorité de l'employeur, c'est-à-dire lorsque sa liberté personnelle est limitée.
2 novembre 2020 Cour du travail de Liège	Un brancardier, membre du personnel d'un hôpital, est retrouvé inanimé pendant l'heure de midi, dans le local où il prenait son déjeuner. Il décède deux jours plus tard des suites d'une obstruction des voies respiratoires avec anoxie (étouffement), liée à l'ingestion d'un sandwich.	<ul> <li>Le fait d'avaler de travers peut être constitutif d'un événement soudain au sens légal.</li> <li>Présomption légale en matière d'accident du travail: si l'accident survient dans le cours de l'exercice des fonctions, il est présumé, jusqu'à preuve du contraire, être intervenu du fait de cet exercice.</li> </ul>

<b>A</b> rrêt	Résumé succinct des faits	Eléments mis en avant
20 octobre 2020 Cour du travail de Mons	Un policier en mission en Sicile subit un important choc émotionnel lors de débarquements de migrants.	L'exercice habituel et normal de la tâche journalière peut être un événement soudain à la condition que l'élément qui a pu produire la lésion puisse être identifié.
3 septembre 2020 Cour du travail de Liège (Namur)	Une travailleuse déclare une agression survenue sur le parking de l'employeur: accident du travail ou accident sur le chemin du travail?	Il s'agit d'un accident sur le chemin du travail: la travailleuse ne se trouvait plus sous l'autorité de son employeur.
10 septembre 2018 Cour du travail de Liège	Le rédacteur en chef d'une revue mensuelle consacrée à la moto décide de profiter de ses vacances pour réaliser un reportage et est victime d'un grave accident de moto.	L'accident est survenu dans le cours de l'exécution du contrat de travail et l'autorité de l'employeur (selon la cour, aussi longtemps que la liberté personnelle du travailleur est limitée, l'autorité de l'employeur peut être invoquée).

<b>A</b> rrêt	Résumé succinct des faits	Eléments mis en avant
18 juillet 2017 Cour du travail de Liège	La directrice d'une école est en incapacité de travail suite à une confrontation menaçante avec des délégués syndicaux. Elle souffre du syndrome de stress post-traumatique.	<ul> <li>Le stress professionnel peut constituer un évènement soudain et être dès lors à l'origine d'un accident du travail.</li> <li>Un syndrome de stress posttraumatique peut être considéré comme une lésion.</li> </ul>
26 octobre 2015 Cour du travail de Bruxelles	Un fonctionnaire souffre de stress après une réunion tendue	Le stress peut être considéré comme l'événement soudain au sens de la définition légale de l'accident du travail, à la condition qu'un fait oppressant puisse être identifié.
24 décembre 2014 Cour du travail de Bruxelles	Les premières déclarations faites après la chute d'un travailleur du 4e étage d'un immeuble en construction laissaient entendre qu'il s'était volontairement jeté dans le vide.	Une crise d'épilepsie ne pouvant être exclue, la Cour a jugé qu'il pourrait s'agir d'un acte involontaire.

<b>A</b> rrêt	Résumé succinct des faits	Eléments mis en avant
17 septembre 2014 Tribunal du travail de Mons	Un chauffeur de camion en état d'ébriété décède en Espagne après une altercation avec un autre camionneur.	La victime était sous l'autorité de l'employeur pendant sa mission à l'étranger. L'ivresse de la victime n'exclut pas l'application de la loi sur les accidents du travail.
9 juillet 2014 Cour du travail de Mons	Rentrée prendre son repas de midi chez elle, une travailleuse est victime d'un accident alors qu'elle retourne en vélo au travail après sa pause.	Le trajet parcouru du lieu du travail vers le lieu où le travailleur prend ou se procure son repas et inversement est, notamment, assimilé au chemin du travail.
28 mars 2011 Cour de Cassation	Un policier est terrassé par un infarctus mortel lors d'un exercice d'intervention	L'exercice commun et normal d'une tâche quotidienne peut comporter un événement soudain. Il est toutefois nécessaire qu'un élément ayant causé la lésion puisse être identifié.

Arrêt	Résumé succinct des faits	Eléments mis en avant
20 décembre 2010 Tribunal du travail d'Anvers	Un travailleur se suicide après une réunion professionnelle difficile.	Il s'agit bien ici d'un événement soudain. Le caractère intentionnel de l'acte n'est pas suffisamment démontré.
Examen de cas belges après présentation d'une affaire en France (le travailleur décédé dans la salle d'attente du médecin du travail a-t-il été victime d'un accident du travail?)		Eléments à prendre en compte: •lieu de l'accident? •exécution du contrat de travail? •sous l'autorité de l'employeur?